Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Départ de la Directrice de l'AVIRE

Le Département de la santé et de l'action sociale et le Comité de l'Association vaudoise pour l'intégration des réfugiés et des exilés (AVIRE) ont pris acte du départ de la directrice de l'AVIRE, Madame Anne Giroud, suite à sa nomination à la tête du Service de protection de la jeunesse, au Département de la formation et de la jeunesse. Ils re-mercient Madame Giroud de l'important travail qu'elle a effectué au sein de l'AVIRE, qu'elle quittera à fin mars 2002.

Le Département de la santé et de l'action sociale rappelle par ailleurs que le Comité direc-teur de l'AVIRE a signifié sa volonté de mettre fin au mandat que lui a confié le canton et qu'il l'assurera jusqu'au 31 décembre 2002, en étroite collaboration avec le Service de pré-voyance et d'aide sociale (SPAS). D'ici la fin de l'année prochaine, différentes solutions d'organisation seront étudiées, en vue d'assurer la continuité de l'assistance et de l'aide à l'intégration aux réfugiés à partir de 2003.

En 2002, l'AVIRE continuera donc à assurer la prise en charge financière et sociale des ré-fugiés. A part la prise en charge financière fournie directement par l'AVIRE, les réfugiés bé-néficieront des mesures d'intégration offertes par les différents partenaires de l'AVIRE, et ceci sur le plan de la vie sociale, de la vie professionnelle, de la formation et de l'éducation, de la santé, ainsi que de la vie associative ou culturelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2001

C. Schaub, Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, tél. : 021 / 316 52 00